

NOTE SYNTHETIQUE SUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE

I. Contexte et justification :

La réduction de la mortalité due à la rougeole contribue substantiellement à l'atteinte du quatrième objectif du Millénaire pour le développement (OMD 4) qui vise à réduire de deux tiers, d'ici 2015, le taux de mortalité global des enfants de moins de cinq ans, par rapport à son niveau de 1990. Le taux de couverture de la vaccination anti-rougeoleuse systématique est le principal indicateur des progrès vers l'atteinte de cet objectif.

La rougeole est fortement contagieuse et demeure une principale cause de mortalité infantile.

En 2001, face au taux élevé de mortalité due à la rougeole, les États Membres de la région Afrique de l'OMS ont adopté un plan stratégique régional de vaccination (2001-2005), qui visait notamment à réduire de 50%, au plus tard en 2005, les décès attribuables à la rougeole, par comparaison avec les estimations de 1999. Par la suite, un plan stratégique régional révisé pour le PEV (2006- 2009) a été adopté en 2006. Ce plan visait à réduire de 90% le nombre de décès par rougeole, par rapport aux estimations de 2000.

En 2008, le Groupe de travail sur la vaccination en Afrique a demandé au Groupe consultatif technique africain sur la rougeole de passer en revue les progrès réalisés et d'examiner la possibilité d'adopter des objectifs d'élimination pour la Région. Le Groupe consultatif technique a proposé l'adoption d'un objectif de pré-élimination à atteindre d'ici 2012, ce qui a été approuvé par le Groupe de travail sur la vaccination en décembre 2008 et par la suite adopté par la Cinquante-neuvième session du Comité Régional OMS de l'Afrique en 2009.

Le Mali, à l'instar des autres pays membres, a ratifié les objectifs de réduction de la mortalité et de la morbidité adoptés par les Etats Membres. Des efforts importants ont été faits dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la morbidité et de la mortalité dues à la rougeole.

L'évaluation externe du PEV au Mali réalisée en 2006 a relevé des points de satisfactions pour l'atteinte des taux de couvertures vaccinales ci-dessous des enfants de 12 à 23 mois pour l'ensemble du pays : BCG : 89%, DTC3 : 80%, VAR : 77%, VAA : 76%, enfants correctement vacciné : 67%

Les couvertures vaccinales de routine ont augmentées au cours des dernières années. En 2008, la couverture par la vaccination systématique est au dessus de 90 % au niveau national pour tous les antigènes sauf le VAT2+ (67%).

II. Stratégies de réduction de la morbidité et de la mortalité rougeoleuse :

L'objectif de pré-élimination comporte les cibles suivantes :

1. réduire de plus de 98 % d'ici 2012 la mortalité due à la rougeole, par comparaison avec les estimations de 2000 ;
2. faire en sorte que l'incidence de la rougeole soit inférieure à 5 cas pour un million d'habitants dans tous les pays ;
3. assurer une couverture systématique par la première dose du vaccin anti rougeoleux de plus de 90 % au niveau national et d'au moins 80 % dans tous les districts ;
4. porter à 95 % ou plus le taux de couverture par les AVS dans tous les districts
5. garantir l'atteinte par tous les pays des cibles des deux principaux indicateurs de résultats de la surveillance.

III. Objectifs de la campagne de vaccination de suivi contre la rougeole :

1. **Objectif général** : accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité rougeoleuse sur toute l'étendue du territoire national
2. **Objectifs spécifiques** :
 - Réduire la population des susceptibles
 - Vacciner 100% des enfants cibles quel que soit leur statut vaccinal
 - Obtenir une couverture élevée des enfants de 9 mois à 59 mois ($\geq 95\%$)
 - Assurer la sécurité vaccinale pour une efficacité maximale et garder la confiance du public
 - Assurer la qualité du vaccin
 - Assurer la sécurité des injections
 - Minimiser la survenue des cas de MAPI (manifestations adverses post-injection): MAPI < 0,1 % des enfants vaccinés. L'acte vaccinal sera effectué par les agents de santé ; ce qui minimisera la survenue de ces manifestations.

IV. La cible de la campagne de vaccination de suivi contre la rougeole:
Enfants âgés de 9 à 59 mois quelque soit leur statut vaccinal, sur toute l'étendue du territoire national soit 4 909 758 enfants de 9 à 59 mois.

V. Stratégies de la vaccination

Les activités vaccinales seront menées en combinant les stratégies existantes en fonction des caractéristiques du milieu. Il s'agit des 3 stratégies classiques : fixe, avancée et mobile. La campagne doit durer **une semaine**.

La mobilisation sociale se fera par le niveau opérationnel et le niveau central. Il s'agit d'utiliser les relais communautaires à travers les ASACO, le RECOTRADE, les radios de proximité ainsi que l'appui des relais des programmes de santé en cours.

VI. Ressources humaines et matérielles

Tout le vaccin et le matériel d'injection ont été réceptionnés et sont disponibles au niveau central depuis Octobre 2010.

Tableau I : Besoins en ressources humaines et matérielle :

Région	enfants à vacciner	agents	superviseurs	volontaires	relais	véhicules	Chauffeurs
KAYES	538 142	1 318	132	1 977	659	46	46
KOULIKORO	809 217	1 666	167	2 499	833	21	21
SIKASSO	896 049	1 910	198	2 976	992	3	3
SEGOU	712 878	1 502	150	2 253	751	14	14
MOPTI	653 379	1 354	135	2 031	677	43	43
TOMBOUCTOU	217 834	712	71	1 068	356	43	43
GAO	195 559	600	60	900	300	30	30
KIDAL	15 786	98	10	147	49	8	8
BAMA KO	870 915	1 624	162	2 436	812	-	-
Total Région	4909 758	10 784	1 086	16 287	5 429	206	206

VII. Ressources financières

Tableau X : Ressources financières :

REGION	Coût en F CFA	US\$ 1\$=500 FCFA
KAYES	137170500	
KOULIKORO	167187500	
SIKASSO	185793500	
SEGOU	149251928	
MOPTI	149233000	
TOMBOUCTOU	83471500	
GAO	69657000	
KIDAL	23622000	
BAMAKO	149404500	
NIVEAU CENTRAL	913356416	
TOTAL COÛTS OPERATIONNELS	1114791428	2 229 583
Coût total	2028147844	4 056 296

L'Etat s'est engagé pour contribuer à raison de **50% des coûts opérationnels soit: 557 395 714 F CFA.**

Le paiement de la quote-part de l'Etat est une condition indispensable pour la mobilisation de la totalité du financement.

Coût moyen enfant vacciné : US \$ 0.712

VIII. Période ? :

La période proposée est : du 14 au 20 février 2011, qui tient surtout compte de la saison épidémique de la rougeole (risque épidémique). Cette date a été fixée après le report de la première (7 au 13 Novembre 2010).